SUBDIVISION ADMINISTRATIVE
DES ILES DU VENT
ARRIVEE LE
28 AVR. 2011
N° ... /DSV

28.04.11 1894

DGS/0033/Cmo du 28/04/11

N°	0	3	3	1	1

POLYNESIE FRANCAISE

COMMUNE DE MAHINA

ILE DE TAHITI

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION

08 avril 2011

L'an deux mille onze, le quatorze avril, le Conseil Municipal convoqué légalement s'est réuni à la Salle de conseil du Centre d'Accueil en séance publique sous la présidence de Monsieur Patrice JAMET, Maire de la Commune de Mahina.

DATE D'AFFICHAGE

08 avril 2011

DATE DE SEANCE

14 avril 2011

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice	33
Présents	26
Procuration	6
Votants	32
POUR	32
CONTRE	0
ABSTENTION	0

NOM & PRENOM	*FONCTION*	*PRESENT*	*ABSENT*	*PROCURATION*
Patrice JAMET	Maire	X		
Lorna OPUTU	1er Adjoint M.	X		
Frédéric FRITCH	2ème Adjoint M.	X		
Marie PAOFAI	3ème Adjoint M.	X		
Bran QUINQUIS	4ème Adjoint M.	X		
Tenuhiarii FAUA	5ème Adjoint M.	X		
Léonce YEE ON	6ème Adjoint M.	X		
Vaiora RAUHURI	7ème Adjoint M.			FAUA Tenuhiarii, 5ème Adjoint au Maire
Jacki VERO	8ème Adjoint M.	X		
Chantal KWONG	9ème Adjoint au M.	X		
Charles TAIARUI	Conseiller M.	X		
Marie-Pauline COJAN	Conseillère M.	X		
Averii HELME	Conseillère M.	X		
Damas TEUIRA	Conseiller M.	X		
Kioko HIRAYAMA	Conseillère M.	X		
Maui IZAL	Conseiller M.	X		
Max BOPP DU PONT	Conseiller M.			MAUI Izal, Conseiller Municipal
Tariu TEHEI	Conseiller M.	X		
Gilles LORPHELIN	Conseiller M.	X		
Vatea ESCANDE	Conseiller M.	X		
Poaru MAONO	Conseiller M.	X		
Ariimihi JAMET	Conseillère M.	X		
Orama GOODING	Conseillère M.	X		
Gloria TEIPOARII	Conseillère M.		X	
Teruirau PUNU	Conseillère M.	X		
Nicolas SANQUER	Conseiller M.	X		
Lucas LUCIE	Conseillère M.	X		
Claude PEU	Conseiller M.			LUCAS Lucie Conseillère Municipale
Nora TEUMERE	Conseillère M.			SANQUER Nicolas Conseiller Municipal
Emile VERNAUDON	Conseiller M.			Hinano TUNOA, Conseillère Municipale
Patrick LEBOUCHER	Conseiller M.	X		
Sandy CHANGUY	Conseillère M.			Patrick LEBOUCHER, Conseiller Municipal
Hinano TUNOA	Conseillère M.	X		

Portant Modification de la Délibération n° 018/2011 du 24/02/11 portant approbation du Règlement Intérieur du Conseil Municipal de Mahina

Formant la majorité des membres en exercice.
Absents : 07
Monsieur Gilles LORPHELIN, Conseiller Municipal a été élu Secrétaire.

- Vu la loi n° 71/1028 du 24 décembre 1971 modifiée, relative à la création et à l'organisation des Communes dans le Territoire de la Polynésie française promulguée par l'arrêté n° 31/AA du 6 janvier 1972 ;
- Vu le décret n° 72/407 du 17 mai 1972 portant création des Communes dans le Territoire de la Polynésie française ;
- Vu la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 portant statut d'autonomie de la Polynésie française modifiée ;

- Vu la loi n° 2004-193 du 27 février 2004 complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;
- Vu l'ordonnance n° 2007-1434 du 05 octobre 2007 portant extension des 1er & 2ème & 5ème alinéas du C.G.C.T. modifiée ;
- Vu l'article L. 2121-8 du C.G.C.T. ;
- Vu la Délibération n° 032/2011 portant désignation des membres du Conseil Municipal à la Commission « Propreté, Environnement, Tourisme, Pêche, Agriculture»
- Vu le Règlement Intérieur du Conseil Municipal de Mahina ;

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal

ADOPTE :

Article 1er : La Délibération n° 018/2011 de la 24/02/11 portant approbation du Règlement Intérieur du Conseil Municipal de Mahina est modifiée comme suit :

Au lieu de : ***Article 7 : Commissions municipales***

Les commissions permanentes sont les suivantes (liste non exhaustive) :
Le nombre des membres indiqué ci-dessous exclut le Maire

COMMISSIONS	*NOMBRES DE MEMBRES*
BUDGET, FINANCES	10
URBANISME & AMENAGEMENT	10
PERSONNEL, ORGANISATION ADMINISTRATIVE	8
JEUNESSE, SPORT, FETES, CEREMONIES, CULTURE, VIE ASSOCIATIVE	10
AFFAIRES SOCIALES, INSERTION, SANTE, HANDICAP	6
EDUCATION, CUCS	6
EAU, ELECTRICITE	8
SECURITE PUBLIQUE, SURETE	6

Lire : ***Article 7 : Commissions municipales***

Les commissions permanentes sont les suivantes (liste non exhaustive) :
Le nombre des membres indiqué ci-dessous exclut le Maire

COMMISSIONS	*NOMBRES DE MEMBRES*
BUDGET, FINANCES	10
URBANISME & AMENAGEMENT	10
PERSONNEL, ORGANISATION ADMINISTRATIVE	8
JEUNESSE, SPORT, FETES, CEREMONIES, CULTURE, VIE ASSOCIATIVE	10
AFFAIRES SOCIALES, INSERTION, SANTE, HANDICAP	6
EDUCATION, CUCS	6
EAU, ELECTRICITE	8
SECURITE PUBLIQUE, SURETE	6
PROPRETE, ENVIRONNEMENT, TOURISME, PECHE, AGRICULTURE	10

	Article 2 : Les autres articles de la Délibération n° 018/2011 du 24/02/11 demeurent inchangés. **Article 3** : La présente délibération est prise pour servir et valoir ce que de droit.
Acte rendu exécutoire après envoi à la Subdivision Administrative le 27/04/11 et affichage du 27/04/11 **Le Maire,** **Patrice JAMET**	Fait et délibéré le 14 avril 2011. Pour copie conforme au registre des délibérations. **Le Maire,** **Patrice JAMET**